

Métiers de l'enseigne et de la signalétique



Le CAP Métiers de l'enseigne et de la signalétique est un diplôme national de niveau V. Son titulaire maîtrise tous les procédés et techniques de création des enseignes à caractère informatif, publicitaire ou ornemental. Il réalise le découpage, la configuration à froid ou chaud, l'assemblage, le soufflage... C'est un agent polyvalent, habile pour travailler le métal, verre, PVC et les matériaux composites. L'installation de ses réalisations fait aussi partie de ses activités.

Enseignement professionnel

- Technologie et travaux pratiques
- Réalisation d'enseignes en verrerie, bandeau, caisson... .
- Pose et maintenance d'enseignes
- Habilitation électrique
- PAO
- Créateur de support de communication, Graphiste et décor (graphiste en lettre)
- Prévention, Santé, Environnement (PSE) : l'individu et sa santé, l'individu dans ses actes, l'individu dans son parcours professionnel et environnement professionnel
- Techniques de recherche d'emploi
- Formation habilitation travail en hauteur
- Formation aux premiers secours (SST)

Les débouchés

Le titulaire du CAP Métiers de l'enseigne et de la signalétique peut entrer dans la vie active ou continuer ses études. Il travaille dans des moyennes entreprises ou petites structures artisanales en tant que verrier au chalumeau, métallier, électricien, poseur et monteur d'enseignes. Après quelques années d'expérience, il pourra évoluer comme chef d'atelier ou créer sa propre entreprise.

Il peut poursuivre ses études et préparer différents diplômes :

Un Bac pro Artisanat et Métiers d'Art option Métier de l'Enseigne et de la Signalétique, et devenir Créateur de support de communication, Graphiste, Graphiste multimédia ou Graphiste 3D.

Un Bac pro option Communication Graphique Plurimédia, et travailler comme sérigraphe.